



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Cergy, le lundi 22 juillet 2019

# Vigilance Orange Canicule dans le Val-d'Oise Lundi 22 juillet 2019

**Le préfet du Val-d'Oise, M. Amaury de Saint-Quentin a activé le niveau 3 du plan départemental de gestion d'une canicule ce lundi 22 juillet 2019 à 9h00.**

Météo France confirme **un nouvel épisode de canicule niveau orange à partir de cet après-midi à 16h** et prévoit sur le département du Val-d'Oise un épisode de très forte chaleur d'intensité significative et durable nécessitant une vigilance particulière.

**Les services de l'État dans le Val-d'Oise et les mairies sont donc à nouveau pleinement mobilisés**, et ont mis en place les mesures prévues par le plan départemental, pour anticiper et gérer l'impact sanitaire des fortes chaleurs, particulièrement en direction des publics les plus fragiles. A l'instar du précédent épisode de canicule :

- **les communes** prennent contact quotidiennement avec les personnes vulnérables inscrites sur le registre communal soit par appel téléphonique, soit par visite à domicile.
- le préfet a décidé de **mesures de prise en charge des publics en grande précarité** notamment avec : le renforcement des maraudes de jour et la mise en place d'une 3ème équipe mobile, la distribution de kits fraîcheurs (eau, brumisateurs, messages de prévention...), l'extension des horaires des accueils de jour des structures d'hébergement et la mise en alerte du 115-SIAO pour la mise à l'abri des plus vulnérables, notamment les familles avec enfants et les femmes enceintes.
- la délégation départementale de **l'Agence Régionale de Santé a renforcé son dispositif de veille sanitaire et d'astreinte**. L'ARS a demandé aux établissements sanitaires et médico-sociaux du département accompagnant des personnes âgées et des personnes en situation de handicap d'activer leur plan bleu.
- l'unité départementale de **la DIRECCTE** a rappelé aux différentes organisations patronales et chambres consulaires les mesures simples qui s'imposent aux employeurs en période de canicule et notamment les recommandations spécifiques en direction des travailleurs qui peuvent être particulièrement exposés aux risques liés aux fortes chaleurs.



La **plateforme téléphonique d'information du public « Canicule Info Service »** est ouverte depuis ce matin. Ce numéro vert, accessible au **0800 06 66 66** (appel gratuit depuis un poste fixe en France, du lundi au samedi de 9h à 19h) permet d'obtenir des recommandations sur la conduite à tenir en cas de fortes chaleurs.

**En cas de malaise ou de troubles du comportement** (étourdissements, maux de tête violents, grande fatigue, nausées, crampes musculaires...), **n'hésitez pas à appeler un médecin ou le 15 (SAMU) ou le 18 (Sapeurs-Pompiers).**

Si vous connaissez des **personnes âgées, handicapées ou fragiles qui sont isolées**, incitez les à s'inscrire sur la liste de leur mairie afin de recevoir de l'aide de bénévoles, et, pendant une vague de chaleur, prenez de leurs nouvelles régulièrement.

## **Recommandations :**

- Boire régulièrement
- Manger même si on n'a pas très faim
- Ventiler les pièces
- Fermer les volets
- Faire attention à ses proches ; prendre des nouvelles
- Ne pas boire d'alcool
- Limiter les efforts physiques

Les pouvoirs publics sont pleinement mobilisés pour **appliquer et relayer les conseils des autorités sanitaires, en particulier auprès des personnes les plus fragiles :**

- **Personnes âgées, handicapées ou fragiles isolées :** incitez-les à s'inscrire sur la **liste mise à leur disposition par chaque mairie** afin de recevoir le soutien de bénévoles, et prenez de leurs nouvelles très régulièrement. Soyons solidaires des plus démunis, notamment des personnes sans domicile et incitons-les à accéder à des lieux réfrigérés, tant en journée que la nuit, avec notamment l'ouverture de parcs et jardins
- **Nourrissons et jeunes enfants :** veillez à **les protéger en permanence de la chaleur** (éviter les sorties aux heures les plus chaudes, les faire boire et les hydrater régulièrement, leur faire porter chapeau et lunettes de soleil et leur appliquer de la crème solaire). Ne les laissez jamais dans une pièce mal ventilée ou un véhicule, même pendant une très courte durée.
- **Enfants : ne les quittez pas des yeux pour éviter les noyades.** Au cours de l'été 2018, les noyades accidentelles ont augmenté de 30% en France par rapport à l'été 2015, notamment au cours des épisodes de fortes chaleurs.
- **Travailleurs :** buvez beaucoup d'eau, plusieurs fois par jour. **Soyez vigilants pour vos collègues et vous-même.** Protégez votre peau du soleil, et si vous vous sentez mal, signalez-le rapidement.
- **Sportifs : évitez l'activité physique aux heures les plus chaudes** de la journée.
- **En cas de maladies chroniques ou de traitement médicamenteux régulier** (adaptation de doses, par exemple), n'hésitez pas à **demandeur conseil** à votre médecin traitant ou votre pharmacien.